



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

notaires

Question écrite n° 101742

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'application de la loi dite « Macron ». Alors que le notariat représente 4 500 entreprises dirigées par 10 000 notaires et employant 50 000 collaborateurs, la mise en œuvre de la loi dite « Macron » semble poser des difficultés d'application. Premièrement, la mise en place d'un horodatage pour attribuer 1 002 offices nouveaux visant à accueillir 1 650 notaires de plus, sans prendre en compte la qualité de primo-installant, et ayant recours à la technique du tirage au sort a posé question auprès de la profession. Ensuite, le Gouvernement a déclaré sa volonté de mettre en place une contribution pour l'accès au droit et à la justice. Cette contribution est une taxe supplémentaire payée par les officiers publics et ministériels. Elle lui demande quelles sont les volontés précises du Gouvernement à ces sujets.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101742

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10626

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)